

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
23 Octobre 2020**

OBJET : Travaux dans les collèges publics : 5ème liste d'opérations de sécurisation au titre de l'année 2020.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 23 Octobre 2020 EN VISIOCONFERENCE, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver :

- la cinquième liste des opérations de sécurisation au titre de l'année 2020 dans 21 collèges publics du département des Bouches-du-Rhône,
- le montant de l'enveloppe globale prévisionnelle de 2 515 000 €TTC.

Les dépenses seront imputées au chapitres 20 et 23 du budget départemental.

Les prestations seront lancées selon des procédures de marchés, conformément aux dispositions du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

A l'unanimité
Abstention du groupe des élus "Communistes et Partenaires".

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées**